







2^e Division Régionale Master et Vétéran Coup Mixte Dimanche 22 août 2021



Epreuve devant respecter le

règhement sporthide la Commission Eau Douce de la FFPS









MOTS D'ACCUEIL

Le Championnat Régional de 2^e division sera organisé sur le site de Estibeaux, initialement prévue à Pouillon, nous avons dû déplacer l'épreuve à la suite d'une augmentation du nombre de participant.

Prévue en une manche de 4 heures, il a été fait le choix de l'organiser en deux manches de trois heures, les raisons sont simples :

- Équilibre des chances pour tous les pêcheurs
- Demande d'une majorité de pêcheurs

L'épreuve se déroulera sur deux secteurs, chaque secteur étant réservé à une catégorie :

Secteur X : VétéransSecteur Y : Masters

L'accès au secteur X se fera par le parking localisé à côté, pour le secteur Y, les concurrents seront autorisés à accéder à leurs places avec leur véhicule pour décharger et recharger leurs matériels, mais devrons ramener et stationné leurs véhicules sur le parking au niveau de la digue.

La mairie accorde une dérogation de circulation afin de permettre au compétiteur de déposé leurs matériels directement à leur place, mais en aucun d'y stationner.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : SAMEDI 7 AOÛT 2021

Aucune inscription ne sera prise après cette date

Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Plaquettes — Gardons — Carpes — Chats
---------------------------	---------------------------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur X	Voiture depuis le parking		NON
Secteur Y	Voiture pour déposer et récupérer le matériel		NON

Anguille	Interdite	
Brochet	60cms	
Sandre	50cms	
Truite	25cms	

	Profondeur	Vitesse du courant	
		Nul — Lent — Rapide — Violent	
Secteur X	0.80 à 1,50	Lent	
Secteur Y	0.80 à 1,50	Lent	
Secteur Z	0.80 à 1,50	Lent	



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	11,50 mètres	Moulinet autorisé
Amorce	12 litres	Non tassé — Terre comprise
Esches totales	2 litres	Pour rappel : Pointe comprise
Fouillis	1/2 litre	
Vers de vase	1/4 de litre	
Vers de terre	1/2 litre	Entiers

HORAIRES

	Manche1	Manche2
Rendez-vous	7 h	
Tirage au sort	7 h 30	
Entrée dans les box	8 h	13 h 30
Début des contrôles (*)	8 h 45	14 h
Amorçage	9 h 20	14 h 50
Début de la manche	9 h 30	15 h
5 minutes	12 h 25	17 h 55
Fin de la manche	12 h 30	18 h
Palmarès		19 h
Marée basse		
Marée haute		

(*): Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur	Autre	Points GPS
	place		
Manche1	Oui	Parking côté digue	
Manche2	Oui		
Palmarès	Oui	Parking côté digue	

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	MARTET Alain	06.71.15.76.06	alainmartet@gmail.com
Forfait	MARTET Alain	06.71.15.76.06	alainmartet@gmail.com

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un <u>Championnat individuel</u> doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7 €. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Application du règlement FFPS.

Entrainement autorisé jusqu'au samedi 21 août 12 h

Les horaires pourront-être adapter, après acceptation de l'ensemble des participants, pour réduire le temps entre deux manches et terminer plus tôt

Respect des règles sanitaires en vigueur au jour de l'épreuve

Chaque pêcheur devra présenter :

- Sa licence valide
- Son permis de pêche valide avec timbre interfédéral pour les pêcheurs hors département

Buvette, restauration et logements

Pas de buvelle ou de restauration sur site	

Participants:

MASTERS:

- CD40
 - Jean Paul BOUYRIE
 - Christian COTET
 - Charles VARELA
 - Fabrice LACQUEMANT
 - Pierre PEROLARI
 - Jocelyn OLLIVIER
- CD33
 - Pascal FAUCONNIER
 - Michel SUDRE
 - Claude CANNAUD
 - Daniel BESSOUT
- <u>CD47</u>
 - Tony RODRIGUES
 - Serge GRAVIERE
 - Patrick ARGELES

VÉTÉRANS:

- <u>CD40</u>
- Jacques BAMAS
- Dominique LUBON
- Yann RASSAT
- Joël MALLET
- Jean Claude TACHON
- Jean Louis LAUGA
- CD33
 - Armand DA SILVA

Grille Vétérans (7 pêcheurs)

GRILLE FFPS Eau Douce		
Manche 1	Manche 2	
X01	X06	
X02	X04	
X03	X07	
X04	X03	
X05	X01	
X06	X05	
X07	X02	

Grille Masters (13 pêcheurs)

Eau Douce
Manche 2
Y06
Y11
Y07
Y13
Y10
Y03
Y12
Y04
Y01
Y08
Y02
Y09
Y05